Downloaded from: justpaste.it/5obhj

Parking solaire au Castellet. A quand la même chose chez nous?

À côté du circuit Paul-Ricard, la société Voltalia, acteur des énergies renouvelables, veut construire un parking de 5200 places doté d'ombrières photovoltaïques. Les études sont en cours

Période estivale oblige, difficile d'obtenir un son de cloche officiel sur le sujet. Du côté du circuit Paul-Ricard, on ne commente que du bout des lèvres. Ce gigantesque projet serait ainsi «*utile pour accueillir les spectateurs du Grand Prix de F1, les camping-cars, et pour les différentes manifestations.*» En mairie du Castellet, Madame le maire Nicole Boizis, elle, botte carrément en touche: «*C'est un programme privé, sur un terrain privé. On étudiera le permis de construire en temps et en heure.*» Quant à la société Voltalia, maître d'ouvrage du projet[1], elle dit vouloir se donner encore quelques jours pour communiquer.

Mais pour l'essentiel, ses intentions sont connues: l'entreprise française, opérant dans la production d'énergies renouvelables et qui exploite déjà deux centrales solaires au Camp-du-Castellet, entend bel et bien construire un parking géant de 5212 places à deux pas du circuit. Une aire de stationnement un peu particulière puisqu'elle serait dotée «*d'ombrières photovoltaïques.*» En d'autres termes, le parking serait entièrement couvert par des panneaux solaires. Le chantier pourrait commencer en 2019 et s'achever deux ans plus tard, en 2021.



C'est au lieu-dit Les Plaines, entre un champ de panneaux solaires et le circuit du Castellet, que Voltalia aimerait construire son parking sous ombrières. (Photo Google)

L'habitat d'une chauve-souris menacé?

Toutes ces informations, et bien d'autres encore, sont détaillées dans un immense dossier accessible sur le site web de la préfecture du Var (www.var.gouv.fr). Et pour cause: une enquête publique[2] court jusqu'au 31 août, portant sur la demande de défrichement préalable de la parcelle choisie par Voltalia pour y implanter le parking, le lieu-dit Les Plaines.

Voltalia y met en avant ce qu'elle estime être «*l'atout majeur du projet*». Soit sa «*triple fonctionnalité: l'espace de stationnement qui est un réel besoin immédiat, la couverture en ombrières qui apporte un confort aux usagers en les protégeant du soleil, des fortes chaleurs et des intempéries, et enfin la production d'énergie verte.*» L'entreprise précise en outre que le parking, qui ne serait pas bétonné, est destiné à accueillir une partie des 65 000 spectateurs du Grand Prix de France, événement qui reviendra au Castellet pour, au moins, quatre autres éditions.

«*Aujourd'hui le seul frein majeur* (au GP, ndlr) *est le sous-dimensionnement des infrastructures de stationnement et de transport routier, qu'il est nécessaire d'adapter aux enjeux, afin de soutenir le développement économique du circuit*» peut-on lire dans le dossier.

L'idée, alors que le Paul-Ricard ne dispose plus de réserves foncières, est bien d'aménager du stationnement quand, en juin dernier, les voitures étaient parfois accueillies dans des conditions plus que sommaires, et sur des espaces boisés classés. Si, sur le papier, le projet apparaît bien ficelé, reste à savoir comment la population et les pouvoirs publics vont maintenant accueillir la perspective d'une infrastructure de cette taille. La prise en compte du risque incendies dans cette zone classée rouge et ravagée en 2001, l'intégration paysagère de l'aménagement ou le «mitage» du plateau de Siou Blanc, avec des espaces de garrigue et de pins d'Alep toujours un peu plus grignotés, sont quelques-uns des enjeux du dossier. Tout comme son impact sur l'Azuré du baguenaudier (un papillon) ou le Minioptère de Schreibers (une chauve-souris).

MATHIEU DALAINE
mdalaine@nicematin.fr

1. Plus précisément, c'est «Ombrières solaires du Castellet 5», filiale à 100% de la société Voltalia, qui est maître d'ouvrage du projet.
2. Marc Sorel, commissaire enquêteur, recevra le public le mercredi 22 août (9h-12h) et le vendredi 31 août (14h-17h), en mairie annexe du Plan-du-Castellet.

Plus de 50 000 panneaux solaires couvrant 5212 places de stationnement

Comme son nom l'indique, un parking à ombrières photovoltaïques est une structure destinée à fournir de l'ombre à des voitures en stationnement, tout en produisant, grâce à un toit couvert de panneaux solaires, de l'électricité verte et gratuite.

Alimenter 9600 foyers

Si ce principe n'est pas nouveau, il reste rarissime à cette échelle. Dans le détail, la centrale de production imaginée par Voltalia serait en effet composée de 51 864 panneaux photovoltaïques, et de ses locaux techniques, sur une surface clôturée de 15,5 hectares. L'idée est de maintenir une capacité de stationnement de 5200 véhicules, soit environ 15 000 personnes. Ces installations pourraient alors permettre de générer une puissance électrique de l'ordre de 17 Mwc, soit une production annuelle de 25 000 MWh. Une électricité revendue à EDF qui pourrait, selon le dossier, «*alimenter l'équivalent de 9600 foyers par an*».

Située à quelques centaines de mètres du circuit, la plateforme de stationnement ne serait pas imperméabilisée, «*car son usage* (serait) *restreint à des événements exceptionnels de fréquence annuelle.*» Après débroussaillage, il s'agirait d'assurer un «*modelage du relief existant*», via un «*rabotage des bosses*».



Un exemple de parking doté d'ombrières photovoltaïques. (Photo DR)

Déjà des ombrières au circuit

Depuis l'hiver dernier, le circuit s'est lui aussi doté d'ombrières photovoltaïques, pour couvrir l'un de ses parkings internes. Réalisé avec la société Quadran, l'espace occupe une surface de 20 000 m² avec une puissance estimée de 2,5 MW. Soit une production annuelle de l'équivalent de la consommation électrique de 2 866 personnes.



Le circuit expérimente le principe depuis un an sur un parking interne. (Photo DR)

J'ai proposé des panneaux solaires et des ombrières au marché paysan LIEN. Avec production consommation autonome d'électricité. Le propriétaire des lieux ne peut pas donner suite pour l'instant! Il est en tractations avec la mairie de Tourrettes. Voir mon étude économique.